ÉTUDES et analyses

Direction - Analyse, Affaires publiques et juridiques

N°7 • Décembre 2007

FAITS SAILLANTS

- Les candidats au programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise qui choisissent un établissement de rattachement situé au Québec représentent en moyenne **27 %** de la demande initiale pour les années 2004 à 2006.
- Cette proportion est légèrement inférieure à la part du Québec dans les effectifs universitaires de maîtrise pour le domaine de la santé qui se situe autour de **30 %**.
- Entre 2004 et 2006, le nombre annuel de demandes financées a, pour l'ensemble du Canada, plus que doublé, augmentant de **86** à **192**.
- Parallèlement, le nombre de demandes initiales est demeuré relativement stable, passant de **311** en 2004 à **340** en 2006.
- Conséquemment, le taux de succès global a connu une augmentation marquée, de **28 %** à **57 %**. Dans le cas du Québec, le taux de succès est passé de **32 %** à **59 %**.
- Le Québec est la seule province avec l'Alberta à avoir maintenu un taux de succès **supérieur** à la moyenne nationale à chacune des trois premières années d'existence du programme.

ÉTUDES COMPARATIVES

Évolution de la répartition de la demande au programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise de 2004 à 2006

Me Cédrick Pautel, M.A.P., directeur – Analyse, Affaires publiques et juridiques

Au sein de la fédération canadienne, le Québec est reconnu pour l'excellence de ses centres, groupes et réseaux de recherche ainsi que pour la compétitivité de ses chercheurs dans le domaine de la santé. On considère habituellement que les chercheurs et étudiants québécois obtiennent d'excellents résultats aux concours des organismes subventionnaires fédéraux. Cette étude présente des données portant sur la répartition de la demande initiale, de la demande recommandée et de la demande financée au programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise (CGM), programme qui est géré par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Elle s'insère dans une série d'études portant sur les programmes de bourses et de *fellowships* des IRSC. Basée sur l'établissement de rattachement choisi par les candidats, cette étude permet de mesurer la capacité des établissements de recherche du Québec d'attirer les détenteurs de bourses fédérales d'excellence à la maîtrise dans le domaine de la santé et de comparer la performance du Québec à cet égard avec celle des autres provinces canadiennes.

Fonds de la recherche en santé Québec

Fonds de la recherche en santé du Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal (Qc) H3A 3C6
Téléphone : (514) 873-2114 / communications@frsq.gouv.qc.ca / www.frsq.gouv.qc.ca

PRINCIPAUX RÉSULTATS (CGM)

Le Québec ne fait pas le plein en matière de demandes initiales :

- Depuis la création du programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise (CGM), le Québec représente environ 27 % de la demande initiale.
- Cette proportion est inférieure à son poids dans les effectifs étudiants de maîtrise au Canada dans le domaine de la santé qui est passée de 31 % en 1999-2000 à 30 % en 2003-2004.
- Il semble que le nombre de demandeurs provenant du Québec ne soit tout simplement pas suffisamment élevé. En 2006, seulement 94 demandes initiales concernaient un établissement situé au Québec.
- À titre de comparaison, le FRSQ reçoit en moyenne 268 demandes par année pour son programme de bourses de maîtrise.

Par contre, la qualité des candidatures issues du Québec ne fait aucun doute :

- Alors que les taux de recommandation sont à peu près identiques d'une province à l'autre et varient peu dans le temps, ce n'est pas le cas des taux de succès.
- Les candidats ayant choisi un établissement situé au Québec ont obtenu un taux de succès supérieur à la moyenne nationale à chacune des trois dernières années. Le Québec et l'Alberta sont les deux seules provinces à avoir obtenu de tels résultats.
- Pour le Québec, l'écart avec la moyenne nationale a été en moyenne de près de 5 points de pourcentage entre 2004 et 2006.

La part du Québec dans la demande financée est équivalente à son poids dans les effectifs étudiants, mais augmente moins vite qu'ailleurs au Canada :

- Entre 2004 et 2006, le nombre de demandeurs financés pour l'ensemble du Canada est passé de 86 à 192 (une augmentation de 123 %).
- Pour l'Ontario, ce nombre est passé de 31 à 70 (une augmentation de 125 %), pour l'Alberta, de 11 à 24 (une hausse de 118 %) et pour la Colombie-Britannique, de 8 à 23 (une augmentation de 188 %). Dans le cas du Québec, ce nombre a également augmenté, passant de 28 à 55, pour une augmentation de seulement 96 %.
- Malgré des taux de succès supérieurs à la moyenne nationale, la part relative du Québec va donc en diminuant car le nombre de demandeurs financés pour le Québec n'augmente pas aussi rapidement que dans les autres provinces.
- Ainsi, bien que les candidats ayant choisi un établissement situé au Québec aient représenté en moyenne 30 % de la demande financée depuis trois ans, en réalité cette proportion va en diminuant d'année en année et se situait en 2006 à 28,6 %.

TABLEAU 1 – Demandes initiales (CGM)

	DEMANDES INITIALES					
	2004		2005		2006	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Colombie-Britannique	31	10,0	39	12,2	38	11,2
Alberta	35	11,3	34	10,7	41	12,1
Ontario	124	39,9	136	42,6	139	40,9
Québec	**87**	**28,0**	**80**	**25,1**	**94**	**27,6**
Autres	34	10,9	30	9,4	28	8,2
Total	**311**	**100,0**	**319**	**100,0**	**340**	**100,0**

FIGURE 1 – Répartition de la demande initiale (CGM)

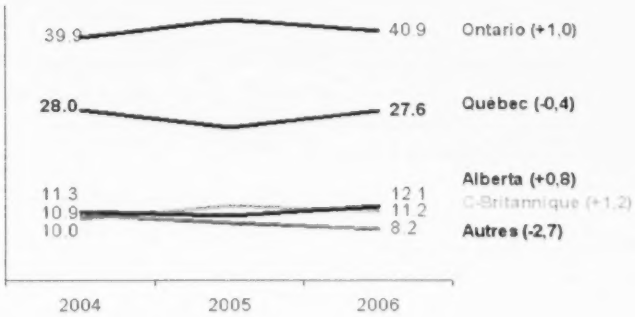

TABLEAU 2 – Demandes recommandées (CGM)

	DEMANDES RECOMMANDÉES					
	2004		2005		2006	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Colombie-Britannique	31	10,3	38	12,0	37	11,1
Alberta	33	11,0	33	10,4	40	12,0
Ontario	118	39,2	129	40,8	132	39,8
Québec	**85**	**28,2**	**78**	**24,7**	**91**	**27,4**
Autres	34	11,3	38	12,0	32	9,6
Total	**301**	**100,0**	**316**	**100,0**	**332**	**100,0**

TABLEAU 3 – Taux de recommandation (CGM)

	TAUX DE RECOMMANDATION (Demandes recommandées / Demandes initiales)		
	2004	2005	2006
Colombie-Britannique	100,0 %	97,4 %	97,4 %
Alberta	94,3 %	97,1 %	97,6 %
Ontario	95,2 %	94,9 %	95,0 %
Québec	**97,7 %**	**97,5 %**	**96,8 %**
Autres	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Moyenne canadienne	**96,8 %**	**99,1 %**	**97,6 %**

Répartition de la demande initiale

Depuis la mise sur pied, il y a trois ans, du programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise, le nombre de demandes initiales a légèrement augmenté, passant de 311 en 2004 à 340 en 2006 (tableau 1). Au cours de cette période, le nombre de demandeurs ayant choisi un établissement de rattachement situé au Québec a représenté en moyenne 27 %, ce qui est inférieur au poids de ses effectifs étudiants à la maîtrise dans le domaine de la santé qui se situe à environ 30 % de l'ensemble canadien.

Les établissements situés en Ontario (avec en moyenne 41 % des demandes initiales) ainsi que ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (avec en moyenne 11% des demandes initiales respectivement), se situent toutes au-dessus de leur part respective des effectifs étudiants de maîtrise dans le domaine de la santé qui est de 39 % pour l'Ontario, 10 % pour la Colombie-Britannique et de 8 % pour l'Alberta.

Répartition de la demande recommandée

Comme c'est le cas dans la plupart des concours de bourses d'excellence, les taux de recommandation pour le programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise sont très élevés. Pour les concours tenus en 2004, 2005 et 2006, ils ont oscillé entre 94 % et 100 % (tableau 3).

Le Québec ne se distingue pas particulièrement des autres provinces en ce qui a trait à l'évolution de ses taux de recommandation. Au cours de la période étudiée, ses taux de recommandation ont varié de ±1,5 point par rapport au taux de recommandation moyen pour l'ensemble du Canada (tableau 3).

TABLEAU 4 – Demandes financées (CGM)

	DEMANDES FINANCÉES					
	2004		2005		2006	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Colombie-Britannique	8	9,3	15	11,9	23	12,0
Alberta	11	12,8	16	12,7	24	12,5
Ontario	31	36,0	46	36,5	70	36,5
Québec	**28**	**32,6**	**38**	**30,2**	**55**	**28,6**
Autres	8	9,3	11	8,7	20	10,4
Total	**86**	**100,0**	**126**	**100,0**	**192**	**100,0**

FIGURE 2 – Répartition de la demande financée (CGM)

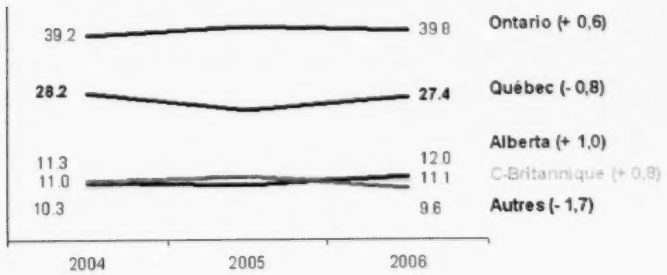

TABLEAU 5 – Taux de succès (CGM)

	TAUX DE SUCCÈS (Demandes financées / Demandes initiales)		
	2004	2005	2006
Colombie-Britannique	25,8 %	38,5 %	60,5 %
Alberta	31,4 %	47,1 %	58,5 %
Ontario	25,0 %	33,8 %	50,4 %
Québec	**32,2 %**	**47,5 %**	**58,5 %**
Autres	23,5 %	36,7 %	71,4 %
Moyenne canadienne	**27,7%**	**39,5 %**	**56,5 %**

FIGURE 3 – Taux de succès – Écart à la moyenne nationale, base 100 (CGM)

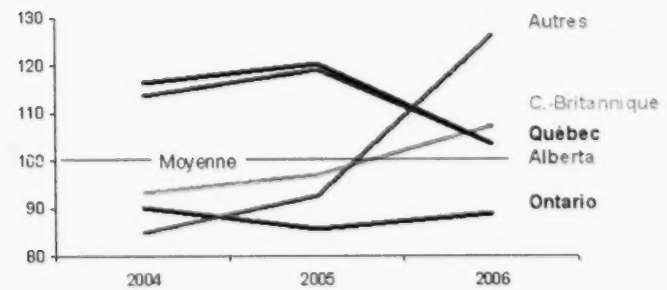

Répartition de la demande financée

Depuis trois ans, 404 nouvelles bourses ont été financées dans le cadre du programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise. De ce nombre, 121 ont été accordées à des candidats dont l'établissement de rattachement est situé au Québec, ce qui représente une proportion de 30 % de l'ensemble des bourses financées (tableau 4). La part du Québec dans les demandes financées est donc identique à sa part des effectifs étudiants de maîtrise dans le domaine de la santé au Canada.

Le nombre de demandes initiales étant demeuré à peu près stable au cours des trois dernières années alors que le nombre de demandes financées augmentaient de plus du double, les taux de succès aux concours ont augmenté considérablement au cours de la période étudiée. Le taux de succès pour l'ensemble du Canada est ainsi passé de 28 % en 2004 à 57 % en 2006 (tableau 5).

Le Québec est la seule province avec l'Alberta à avoir maintenu un taux de succès supérieur à la moyenne nationale à chacune des trois premières années d'existence du programme. En moyenne, le taux de succès du Québec s'est situé à 5 points au-dessus de la moyenne nationale au cours de cette période. À noter toutefois que l'année 2006 présente l'écart le plus faible par rapport à la moyenne nationale avec 58,5 % de taux de succès pour le Québec en comparaison d'un taux de succès de 56,5 % pour l'ensemble du Canada.

Parmi les quatre provinces les plus actives dans le domaine de la recherche en santé, le Québec a obtenu le plus haut taux de succès en 2004 ainsi qu'en 2005 et le deuxième plus haut taux de succès en 2006, *ex aequo* avec l'Alberta (tableau 5). La figure 3 présente l'écart entre les taux de succès annuels pour l'ensemble du Canada et les taux de succès provinciaux, le tout reporté sur une base de 100.

Notes méthodologiques

Les données concernant le programme de Bourses d'études supérieures du Canada – niveau maîtrise (CGM) ont été fournies par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Elles font état de la province de l'établissement de rattachement, établissement auquel sera versé le montant de la bourse. La catégorie «Autres» contient les données pour les établissements situés dans les provinces canadiennes pour lesquelles nous ne présentons pas de données spécifiques. Elle contient également les données pour les établissements situés à l'extérieur du Canada, ce qui est négligeable dans le cas du programme de bourses de maîtrise. En raison des petits nombres qui sont en jeu, les données fournies par les IRSC pour cette catégorie peuvent parfois comprendre un nombre de demandes recommandées supérieur au nombre de demandes initiales.

Les données sur les effectifs étudiants à la maîtrise dans le domaine de la santé proviennent du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Elles regroupent les étudiants inscrits à temps plein, pour l'année 2003-2004, dans les programmes universitaires suivants : 1) professions du domaine de la santé et des sciences cliniques connexes; 2) résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire (bien que la médecine vétérinaire ne puisse être isolée des deux autres catégories de programmes de résidence, elle ne constitue toutefois qu'une faible proportion de l'ensemble); 3) psychologie; et 4) sciences biologiques et biomédicales.